



**SYNDICAT NATIONAL DE L'ADMINISTRATION SCOLAIRE
UNIVERSITAIRE ET DES BIBLIOTHEQUES**
Section Académique de Paris



DECLARATION PREALABLE DU SNASUB-FSU

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE DES ADJAENES DU 11 JUIN 2018

A l'occasion de la Commission Administrative Paritaire Académique du 11 juin 2018, les représentants du SNASUB-FSU tiennent tout a bord a vous remercier d'avoir allégé les opérations de gestion de carrières des personnels en deux commissions.

La tâche n'en reste pas moins ardue compte tenu du délai de transmission des documents toujours trop court à notre sens, mais elle l'est également pour vous, aussi, nous vous remercions de votre collaboration.

Nous ne nous attarderons pas sur les prises de positions gouvernementale qui mettent à mal la fonction publique et crée un contexte économique pesant et loin d'être en faveur des agents.

Néanmoins en ce qui concerne les mutations le nombres de poste reste très faible au vue du nombres d'ADJAENES de l'académie avec des possibilités d'accueil minime , bien que stable.

Par ailleurs nous regrettons que le mouvement inter-académique et intra-académique ne soit pas franchement distinct à l'instar des corps de fonctionnaires de catégorie A et B , la mobilité des personnels de catégorie C est d'autant plus restreinte que des collègues se retrouvent bloqués sur certains de leur vœux par qui et au nom de quoi ?

Statutairement un adjoint administratif devrait pouvoir jouir d'une mobilité aussi bien académique que par univers professionnel qui ne le défini pas en temps que personne.

Pour conclure et afin de faciliter le travail de l'ensemble des commissaires paritaires , nous demandons qu'une liste dans la mesure du possible sous un fichier excel des ADJAENES de l'académie nous soit transmise à l'issue des opérations de gestion individuelle de carrières afin d'avoir un répertoire plus juste sur lequel les départs et entrée d'autre académie , changement de poste , réussite et concours influe au fil du temps et peuvent être un frein pour joindre les collègues.

Nous vous remercions pour votre attention et vous prions de bien vouloir porter cette déclaration préalable au procès-verbal de la séance qui vous sera transmise par email .

Les Commissaires Paritaires Académiques des ADJAENES
ADELAIDE Sandrine, BOUHDADI Mohamed, CHARLES Mirlande et SFOGGIA Nadia